Agenda social AESH 2020

SOMMAIRE

- Objectifs et principaux chantiers
- Agenda

OBJECTIFS ET PRINCIPAUX CHANTIERS

- Poursuivre l'amélioration des conditions d'emploi des AESH
  - Continuer à accompagner les académies dans l'application du cadre de gestion
  - Renforcer l'accès à la formation (formation initiale et formation continue)
  - Rendre effective partout la prise en charge des frais de déplacement
  - Accroître le temps de travail et améliorer la rémunération
- Deux chantiers principaux
  - Un chantier à court terme à cadre réglementaire constant
    - Finalisation du guide RH à l'attention des AESH
    - Permet de poursuivre et compléter le cadre de gestion
  - Un chantier emportant des évolutions réglementaires
    - La reconnaissance de la professionnalité des AESH : le référent AESH et son indemnitaire (décret à adopter) ;
    - Le temps de travail et la rémunération des AESH : identification d'éventuels freins réglementaires, grille de référence (circulaire).

AGENDA

- Finalisation du guide RH : réunions les 11/03 de 9h30 à 13h et 23/03 de 14h à 17h30 ;
- Temps de travail et rémunération : réunion de l'observatoire des rémunérations le 22/04 de 9h30 à 13h00 puis réunion le 10/06 de 14h00 à 17h30 ;
- Le référent AESH : réunions les 06/05 de 9h30 à 13h00 et 20/05 de 9h30 à 13h00.